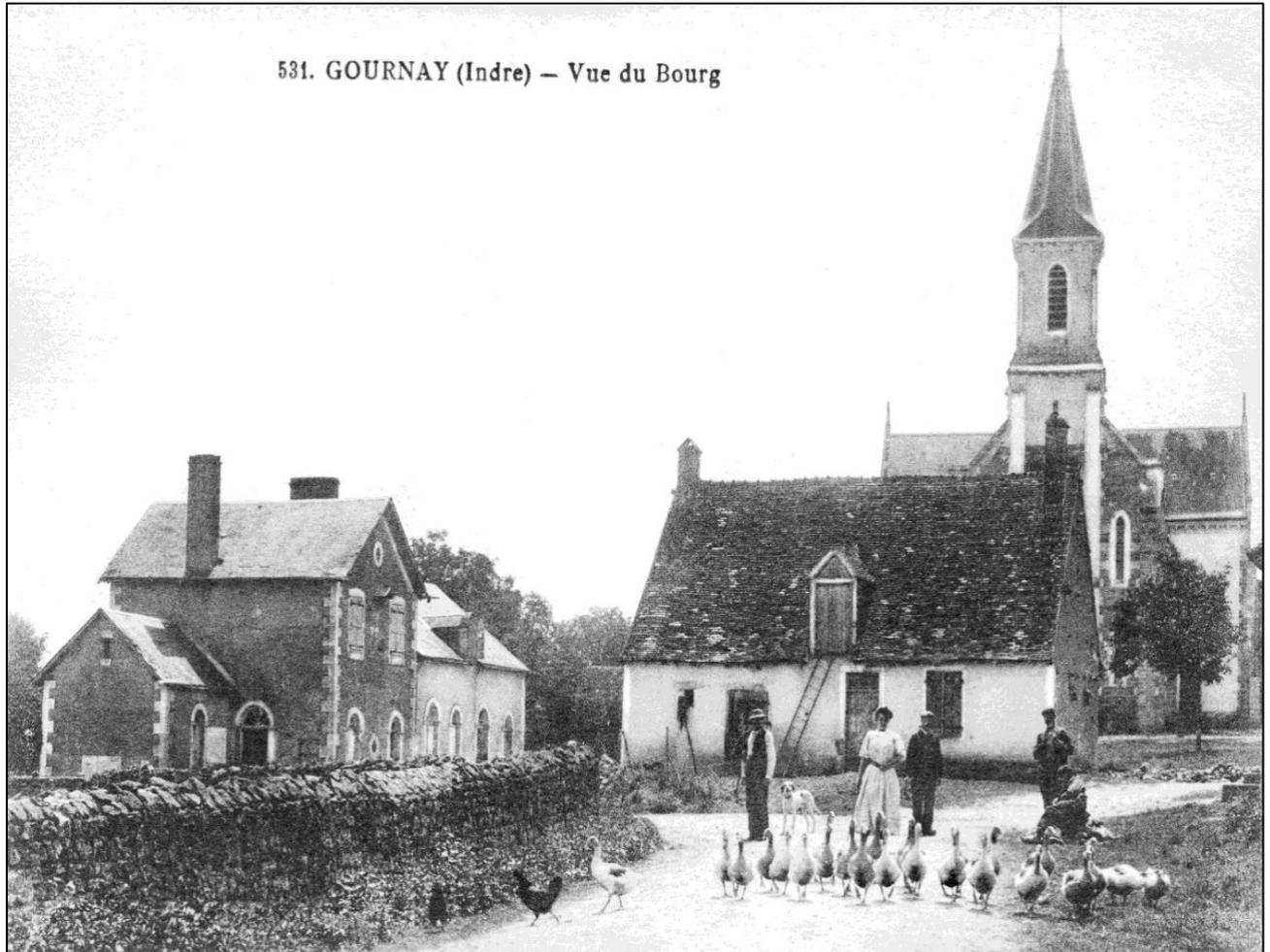


**L'ECHO DE GOURNAY N° 4**



**Joyeuses Fêtes**





## EDITO

Le conseil municipal et moi-même sommes heureux de vous présenter l'Echo de Gournay 4<sup>ème</sup> édition.

Cette année 2021 n'a pas été toujours facile pour chacun d'entre nous.

La crise sanitaire a souvent été au cœur de nos préoccupations. La COVID nous a obligé à revoir notre façon de vivre mais nous a aussi poussé à être au plus près des personnes en difficulté. Malgré toutes ces contraintes, Gournay a essayé de continuer pour faire aboutir les différents projets que vous découvrirez dans ce journal. D'autres sont à venir pour 2022.

Au dernier trimestre, nous avons pu nous retrouver pour des manifestations officielles ou festives.

Alors, en cette fin d'année, ne baissons pas la garde pour profiter au maximum de nos familles et pour aborder 2022 avec plus de sérénité.

Toute l'équipe municipale, que ce soit les employés municipaux, la secrétaire de Mairie, les Conseillers ou moi-même, restons à votre écoute pour continuer à œuvrer pour notre petite Commune.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année entourées de votre famille et de vos amis.

**« Les choses sont souvent difficiles  
avant de devenir faciles »**

## BATIMENTS ET EQUIPEMENTS COMMUNAUX

---

### **La mairie :**

Dans le numéro précédent, nous vous parlions de l'avancement des travaux.

Ceux-ci ne progressent pas aussi vite que nous le souhaitons à cause d'un manque de matières premières ainsi que de problème de disponibilité des entreprises.

Restons malgré tout positifs car nous sommes dans les finitions. Nous espérons vous parler, dans notre prochain numéro, de son inauguration.



### **Les logements communaux :**

Suite à l'achat d'un logement (5 rue de la Chapelle) et à la vacance d'un autre (ancien presbytère 1 place de l'église), le Conseil Municipal a décidé d'effectuer des travaux intérieurs. Les ouvrages ont été affectés à :

- BERRY CONCEPT : placo/isolation
- ACR : électricité
- SARL JEAUMOT Denis : plomberie
- Ent VALENTIN : placo/isolation
- AUGRAS Fabrice : plomberie

Les travaux, au logement 5 rue de la Chapelle, sont financés grâce à une subvention du Département au titre du fonds « Une Commune Un Logement ».

A noter que les deux logements ont déjà trouvé leur locataire et que tous les logements de la Commune sont occupés.

### **Le matériel communal :**

La commune s'est dotée d'un nouvel engin : un aspirateur à feuilles.

En effet, l'automne arrivant, les feuilles tombent en quantité. Les employés communaux sont désormais équipés d'un aspirateur à feuilles fonctionnant à l'aide d'un moteur thermique. Le système est amélioré par un rejet des feuilles mortes directement dans une remorque en vue de leur évacuation.

### **Le Restaurant « Le Relais de l'Auzon »:**

Comme vous avez pu le constater, le restaurant communal « Le Relais de l'Auzon » a rouvert ses portes depuis le Lundi 20 Septembre 2021.

Le Chef Éric CHEVAUCHET et son employée Noémie LAROCHE vous accueillent tous les



jours sauf le Dimanche. Un week-end par mois, ils vous proposent des repas à thème. L'inauguration de cette reprise a eu lieu le Samedi 2 Octobre 2021 en présence des élus communaux, de M. Nicolas FORISSIER (député de l'Indre) et des deux Conseillers Départementaux Mme Virginie FONTAINE et M. Christian ROBERT. Les habitants étaient également présents à ce moment festif.

Afin de clôturer la cérémonie, le Chef nous a dévoilé son savoir-faire lors d'une dégustation préparée d'une main de maître.

## SITE INTERNET

---

N'hésitez pas à consulter notre site, il regorge d'infos pratiques et utiles :

[www.mairie-gournay.com](http://www.mairie-gournay.com)

## SECURITE

---



Pour la sécurité de tous, la Municipalité a équipé le Bourg de 5 caméras discrètes. L'installation de cette vidéo surveillance a été financé en partie par une subvention du Département (40%) et de l'Etat (40%) ;

Les images sont à disposition de la Gendarmerie en cas de délits perpétrés sur Gournay et ses alentours.

Souriez, vous êtes filmé !

## VOIRIE-RESEAUX-TRAVAUX

---

La commune avait comme projet la réfection en enrobé de la route reliant le lieu-dit Chaumont à l'axe D927. Cette route méritait d'être rénovée à cause de la présence de nombreuses crevasses et fissures.

Le chantier a été réalisé début septembre par la société Pierre COLAS.

Cependant, durant les travaux, des usagers ont immédiatement circulé sur cette voie fraîchement refaite ayant pour conséquence de réaliser quatre reprises d'enrobé supplémentaires. Dorénavant, afin d'éviter ce genre d'incivilité, les routes seront fermées à toute circulation pendant les 48H qui suivent la fin de chantier.



## PHOTOVOLTAÏQUE

Dans le numéro précédent, nous vous évoquons la création d'un parc photovoltaïque situé sur les parcelles Gournay 1 de la SEG. Son inauguration a eu lieu le Jeudi 21 Octobre 2021. Il est désormais en fonctionnement et produit de quoi alimenter 1100 foyers.

Sur ce parc de 7 ha, 11932 panneaux photovoltaïques sont fixés au sol par le biais de plaques de béton fibré.

Comme il nous a été expliqué, la quasi-totalité des matériaux sont recyclables, dans la continuité d'une démarche d'énergie verte.



Le projet n'a pu se concrétiser qu'avec la collaboration de plusieurs acteurs et de :



- La SEG : M. BERNARDEAU Gilles
- La Mairie de Gournay : M. BAZIN Philippe
- Energie Centre Val de Loire : M. DUPONT Jean Luc
- SDEI : M. CAMUS Jean Louis
- DDT : M. VANDERERVEN
- ELAWAN : M. FERNANDEZ Donisio

La Commune de Gournay est actionnaire sur une base de 5% du budget de fonctionnement (maximum autorisé pour une commune), ce qui est une première en France.

## TRANSPORT SCOLAIRE

---



Après une longue bataille avec la Région qui est en charge des transports, Monsieur le Maire est fier de vous annoncer que la Commune a réussi, avec l'appui de la Communauté de Communes, à obtenir la création de 3 nouveaux arrêts de bus scolaire pour nos plus jeunes situés au Plaix, au Grand Gaillard et à Breuillat.

Pour cela, nous avons dû effectuer quelques travaux de voirie et la pose d'abris.

## FÊTES ET CEREMONIES

---

### Halloween :

Le 1<sup>er</sup> novembre a eu lieu la 6<sup>ème</sup> édition de la traditionnelle fête d'Halloween.

A 18h, plus de 80 enfants s'étaient réunis sur la place de l'église où jeux de lumière et effets sonores mystérieux les attendaient. S'en suivit un défilé jusqu'au Moulin où les propriétaires et organisateurs de l'événement, Madame CHALTIN et Monsieur OLIVIER, ont distribué, avec l'aide de sorcières, une multitude de bonbons en tout genre.

Suite à la chasse aux bonbons dans le Bourg, les enfants ont pu rejoindre la Salle de Fêtes afin de déguster un chocolat chaud et une soupe aux potirons préparée par la sorcière en chef Belinda. La fin de soirée s'est terminée dans la Salle des Fêtes où le Comité des Fêtes avait organisé une soirée dansante avec restauration sur place.

Il s'agissait de leur toute première manifestation depuis la mise en place de l'association, du fait des mesures sanitaires, cela a été un vif succès.

Tous les organisateurs remercient les habitants qui ont participé à la remise des bonbons et vous disent à l'année prochaine pour une soirée encore plus effrayante !

### **Commémorations :**

La commémoration du 11 novembre 1918 a été célébrée en la présence de l'association des Anciens Combattants et de Monsieur le Maire qui a lu le message de la Ministre des Armées. Une minute de silence a été observée à la mémoire des combattants morts pour la France.

A cette occasion, les remises de médailles ont été effectuées.



Suite à cette cérémonie, les convives se sont retrouvés au Relais de l'Auzon pour partager un repas.

### **Repas des Aînés :**

#### **MENU**

Kir et ses amuses bouches

Banquette de la Mer

Trou Normand

Fondant de pintade aux cèpes et aux bolets  
et sa garniture

Duo de Fromage

Inspiration Gourmande

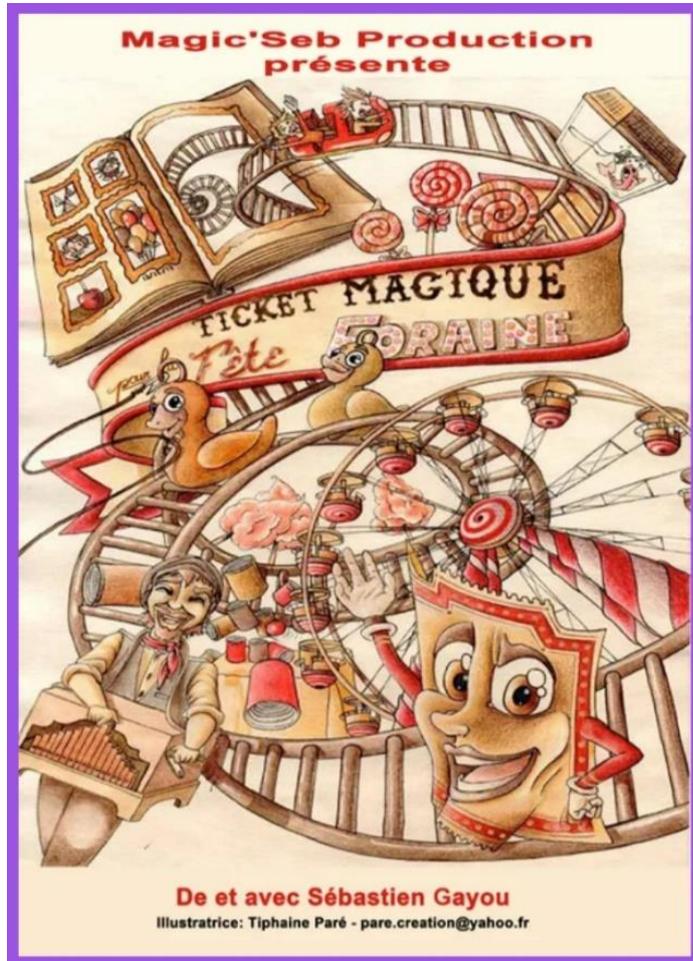
Boissons et café compris

Nous vous informons que le repas des Aînés aura lieu le 12 décembre 2021 à partir de 12h30 au RELAIS de l'AUZON.

Si toutefois, des personnes souhaiteraient accompagner nos aînés lors de ce repas, une participation de 40€ sera demandée.

**PASS SANITAIRE obligatoire.**

**Noël:**



Le Père Noël donne rendez-vous à tous les enfants de GOURNAY le dimanche 19 décembre à 14h30 à la Salle des fêtes.

Un spectacle de Magie sur le thème de la fête foraine animera l'après-midi avant l'arrivée du Père Noël et la distribution de cadeaux.

Pour clôturer cet événement, un goûter avec un verre de l'amitié sera servi pour les petits et les grands.

Bien entendu, le PASS SANITAIRE sera exigé et contrôlé à partir de 12 ans.

**Les Vœux du Maire:**

Philippe BAZIN, Maire de GOURNAY, et le Conseil Municipal convient tous les habitants de la Commune à la cérémonie des Vœux pour la nouvelle année le vendredi 7 janvier 2022 à 19h30 à la Salle des Fêtes.

Un verre de l'amitié sera servi à l'issue de la manifestation.

Bien entendu, toutes ces festivités ne pourront avoir lieu qu'en fonction des mesures sanitaires qui seront en vigueur.

## LES VISITES

Le mardi 16 novembre 2021, la Commune a eu le plaisir de recevoir la visite de Madame Sabrina LADOIRE, Sous-Préfète d'Issoudun-La Châtre.

Nous avons pu, à cette occasion, lui faire découvrir le Centre Bourg avec ses installations ainsi que les travaux en cours d'achèvement.

## ETAT CIVIL

La municipalité souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants sur la Commune.

Nous attendons l'arrivée de deux nouvelles entreprises dans les anciens locaux de la CERATERA avec des emplois à la clef.

## ECONOMIE

Nous les invitons à se rendre à la Mairie afin de mieux connaître les opportunités qu'offre la Commune de Gournay et à venir retirer leur carte de déchetterie indispensable à son accès.

## DIVERS

### Déchetterie :

Nous vous rappelons que vous devez vous munir de votre carte pour accéder au site.

Elle est gratuite et elle est disponible en Mairie.

### Horaires d'ouverture :

Vendredi de 14 h à 17 h

Samedi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h

Lundi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h

### Liste des déchets acceptés :

Encombrants : meubles, tissu, moquette, matelas, électroménagers

Ferraille : acier, fonte, alu, cuivre, frigo

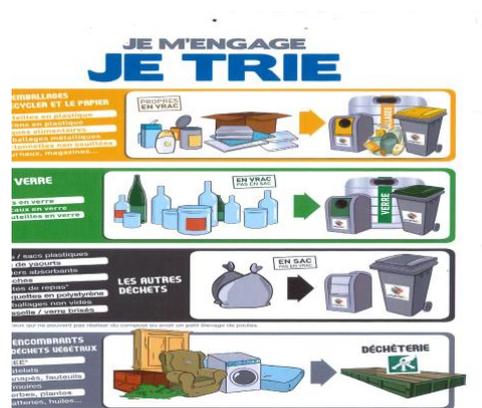
Cartons : gros cartons pliés

Gravats : parpaings, briques, pierres, faïence, plâtre

Batteries

Déchets toxiques en quantité dispersée :

- acides – solvants (huiles de vidange, alcool 90°, antigel, etc...)
- bombes aérosols – médicaments – produits non identifiés
- produits phytosanitaires – désherbants au chlorate de soude
- peintures, vernis, colles, graisses
- produits chimiques de laboratoire - piles



## Etang :



Depuis le 30 novembre 2021, la pêche est fermée à l'étang.

Elle rouvrira dès le 1<sup>er</sup> mars 2022 et un empoissonnement sera effectué avant l'ouverture.

## Sentiers de randonnée :

Grâce à un travail réalisé avec le Pays de Georges Sand, sous contrat de la Communauté de Commune Val de Bouzanne, nous avons le plaisir de vous informer que les 3 sentiers de randonnée ont été modifiés et retracés avec chacun un thème présenté dans de nouvelles fiches :

- ▶ **Sentier bleu** : le plus petit des sentiers avec 5,9 km dont le thème est le patrimoine bâti de Saint Julien à Saint Abdon.
- ▶ **Sentier jaune** : sur une distance de 11,8 km avec le thème des paysages de bocage,
- ▶ **Sentier vert** : avec un parcours de 18,9 km ayant pour sujet le fil de l'eau.

Ces nouvelles fiches de randonnée avec plan et explications, dont vous avez un exemplaire avec cet Echo de Gournay, sont disponibles en Mairie.

Le panneau de départ devrait être refait l'année prochaine.

## Alimentation :

Nous vous rappelons qu'un distributeur de pains et de viennoiseries est accessible 24/24 et 7/7 dans le bourg.

Il fonctionne avec un paiement par espèces ou par carte bancaire.

Il est alimenté en produit frais chaque jour par la boulangerie RENAUT de Bouesse.

Si vous rencontrez la moindre difficulté quant à l'emploi du distributeur, n'hésitez pas à contacter la Mairie.

